

CYCLE POLITIQUES LOCALES DE L'HABITAT : CONNAISSANCES ET CONTROVERSES

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET LES MÉTROPOLIS

RECHERCHE PARTENARIALE

JOURNÉE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DÉBATS

LUNDI 19 JUIN 2017 - La Défense

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Ministère de la Cohésion des territoires



© Bénédicte Bercovici, PUCA



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de
la Transition
écologique
et solidaire

Ministère
de la Cohésion
des Territoires

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET LES MÉTROPOLIS - RECHERCHE PARTENARIALE

LUNDI 19 JUIN 2017

Les réformes territoriales se succèdent à un rythme très soutenu, avec des lois majeures tous les un ou deux ans. **Une ligne directrice est poursuivie pour le législateur** : celle de **renforcer la coopération entre les communes des plus grandes agglomérations**. La loi de Réforme des collectivités territoriales crée les métropoles. La loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles de 2014 rend obligatoire le passage des établissements publics de coopération intercommunale les plus peuplés au statut de métropoles. La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRE) de 2015 complète le « portefeuille » de compétences des métropoles. En matière d'habitat, les compétences sont ainsi particulièrement nombreuses. En effet, outre les compétences en matière de logement telles que la politique des aides au logement public et privé, la gestion de la demande des logements sociaux, les très nombreuses compétences dans les domaines de l'urbanisme, des transports, de l'action sociale ou encore de la politique de la ville permettent d'affirmer un large spectre de compétences en matière d'habitat.

Quels sont les effets de ce changement d'échelle dans la gestion de nombreuses compétences en matière d'habitat ? Trois questions se posent :

1) **Que change le passage institutionnel à la métropole** en termes de gouvernance (rapport aux communes) et d'organisation des services mais aussi en termes de réorganisation du jeu d'acteur local (agence d'urbanisme, bailleurs sociaux, etc.) et d'outils utilisés pour les politiques de l'habitat (PLUI, PLU facteur 4, etc.) ?

2) **Quelle est la « place » de l'habitat dans la stratégie métropolitaine ?**

Comment les politiques métropolitaines se positionnent-elles sur la question de l'attractivité (notamment par rapport aux marges périurbaines et rurales) sur la question de l'équilibre interne du développement (diversité sociale, accompagnement par l'habitat du développement urbain) ainsi que sur les diverses « fragilités sociales » (quartiers populaires, mal-logement, etc.) ?

3) **Comment les métropoles (au sens institutionnel) prennent-elles en compte les dynamiques de métropolisation (aux sens géographique et économique) ?** Comment sont appréhendées les fonctions résidentielles des métropoles au sein de leur région ? Quelles sont les modalités de dialogue et de complémentarité entre les métropoles et leurs « arrière-pays » ?

Une recherche partenariale menée par des étudiants et des enseignants-chercheurs

Les situations sont très diverses. Certaines métropoles sont issues de communautés d'agglomérations (Rouen, Grenoble) d'autres sont d'anciennes communautés urbaines (Lille, Strasbourg). Quelques-unes sont, par la loi, à statut particulier : Lyon (avec une fusion avec le Conseil départemental dans le périmètre de la métropole), Aix-Marseille ou Paris. Par ailleurs, le législateur laisse le soin aux acteurs locaux de préciser le partage des compétences exercées entre communes et métropoles, mais aussi entre les métropoles, les départements et l'Etat. En effet, la loi de janvier 2014 prévoit que les métropoles puissent bénéficier de délégations de compétences du département en matière d'action sociale et de logement des personnes défavorisées mais aussi de l'Etat en matière de lutte contre l'habitat indigne, d'hébergement et de gestion des attributions de logements sociaux.

Pour saisir cette diversité, entre septembre 2016 et juin 2017, une observation scientifique « en temps réel » des premiers effets de la métropole en matière d'habitat a eu lieu dans six métropoles : **Lyon, Aix-Marseille, Lille, Grenoble, Toulouse, Brest.**

Des groupes d'étudiants, réunis en six ateliers au sein des formations en urbanisme de six universités, ont analysé, sous la direction d'enseignants-chercheurs, « leur » métropole selon une grille commune de questionnement.

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET LES MÉTROPOLES - RECHERCHE PARTENARIALE

LUNDI 19 JUIN 2017

Programme

>9h30 : Café d'accueil

>10h : **Introduction générale**

La recherche sur les métropoles

- Hélène PESKINE, Secrétaire permanente du PUCA

Le cycle sur les politiques locales de l'habitat

- Martine VERNHES, chargée du projet de recherche au PUCA

La recherche partenariale sur les politiques de l'habitat et les métropoles (méthodologie)

- Xavier DESJARDINS, Professeur, Université Paris-Sorbonne

>10h30-12h30 : **Présentation des monographies des six métropoles par les étudiants en deux groupes**

> **Groupe 1 : Métropoles de Brest, de Lille et de Toulouse (salle RIC)**

Grands témoins :

- Jean-Claude DRIANT, professeur, Université Paris-Est
- Pierre MENDOUSSE, directeur général adjoint de l'OPAC 38

> **Groupe 2 : Métropoles de Lyon, de Grenoble et d'Aix-Marseille (Auditorium)**

Grands témoins :

- Agnès DÉMOTIÉ, présidente du conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille
- Jean-Pierre CAROFF, vice-président de Brest Métropole, président de la Fédération nationale des OPHLM et des OPAC

>12h30-14h00 : Possibilité de déjeuner au restaurant de la Tour Séquoia.

>14h00-16h00 : **Séance plénière**

>14h00-14h30 : **Restitution des travaux des groupes par les grands témoins**

>14h30-16h00 : **Trois exposés transversaux suivis d'échanges avec la salle**

Les changements institutionnels provoqués par les métropoles : les compétences, les organisations administratives et techniques, les accords politiques

- Séverine BONNIN-OLIVEIRA, maître de conférences, université Aix-Marseille
- Paulette DUARTE, maître de conférences, université Grenoble Alpes

Le contenu des politiques de l'habitat face à la dynamique sociale de la métropolisation

- Annette GROUX, professeur, université Lille 1
- Marc DUMONT, professeur, université Lille 1
- Fabrice ESCAFFRE, professeur, université Toulouse 2

Les dynamiques territoriales de la métropolisation et le dialogue entre les métropoles et leur « bassin métropolitain »

- Roelof VERHAGE, maître de conférences, université Lyon
- Xavier DESJARDINS, professeur à l'université Paris Sorbonne

Autres enseignants coordonnateurs des travaux :

- Edna HERNANDEZ, maître de conférences, université de Brest
- Lionel PRIGENT, maître de conférences, université de Brest

Points de vue sur les travaux présentés :

- Claire DELPECH (ADCF) et Laurent DAVEZIES (économiste CNAM)

>16h00 : **Conclusion**

>16h15 : Rafrâchissements

LES POLITIQUES DE L'HABITAT ET LES MÉTROPOLIS - RECHERCHE PARTENARIALE

LUNDI 19 JUIN 2017

Organisation :

Ce projet est piloté par Xavier DESJARDINS (Professeur, Université Paris-Sorbonne) et coordonné avec Jean-Claude DRIANT (Professeur à l'Ecole d'Urbanisme de Paris de l'université Paris-Est).

Partenaires :

Union Sociale pour l'Habitat, Assemblée Des Communautés de France, Caisse des Dépôts, REHAL

Inscription :

La participation à la journée du lundi 19 juin 2017 est gratuite mais l'**inscription est obligatoire** via le formulaire en ligne :

<http://enqueteur.dgaln.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=88589&lang=fr>

Contact :

Martine VERNHES, chargée du projet de recherche, PUCA
Martine.Vernhes@developpement-durable.gouv.fr

Informations :

www.urbanisme-puca.gouv.fr

Lieu :

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires
Tour Séquoia, auditorium et salle RIC
Tour Esplanade, 1 Place Carpeaux, La Défense (92)

